

N°96

Rapport **20**
Septembre **21**

The September Issue available in **English** inside

1006
Protestations

15
Suicides et tentatives
de suicide

1655
Migrant(te)s

Marginalisation et effondrement de l'école publique en Tunisie

Rihab Mabrouki

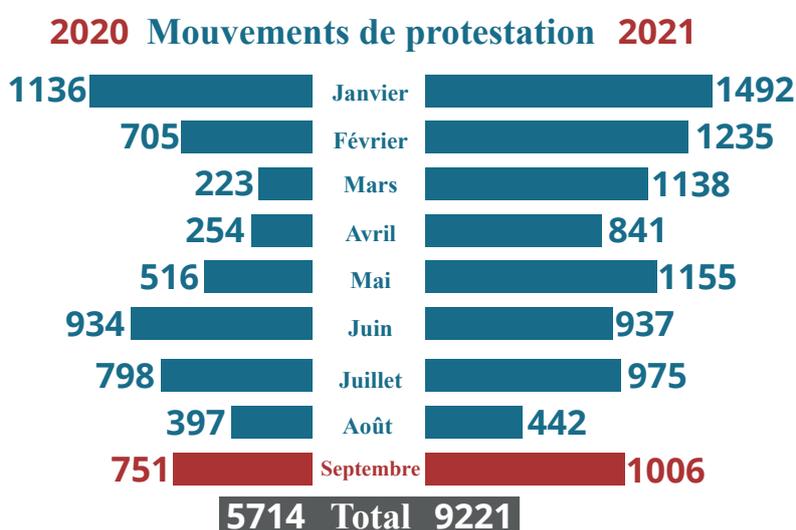
Introduction

Le mois de septembre a été le rendez-vous du retour des manifestations enregistrant une nette augmentation du niveau d'exigences, d'insatisfaction et de colère. Ce contexte coïncide essentiellement avec la rentrée scolaire 2021-2022 accompagnée de son lot d'échecs, de mauvaise organisation, de fluctuation ainsi que d'une démission quasi-totale des structures officielles et c'est ce que les syndicats, les parents, les éducateurs et les cadres éducatifs s'accordent à qualifier de la pire rentrée scolaire que les établissements scolaires ont connu et ont été témoin au cours des dix dernières années, en dépit de la mauvaise organisation par laquelle ils sont passé. Il incarnait parfaitement la distinction entre les élèves, les zones rurales et les zones urbaines, le privé et le public et cette disparité constitue un signe clair d'inégalité entre les enfants en Tunisie dans l'accès aux parcours d'apprentissage.

Cette rentrée scolaire s'est caractérisée par des infrastructures vétustes, des écoles qui ont été complètement mises à la retraite obligatoire, avec une surpopulation sans précédent dans les classes (notamment dans les centres des gouvernorats), une grave pénurie d'enseignants et le refus des enseignants suppléants de rejoindre leurs écoles d'affectation après le non-respect du ministère de l'éducation de ses engagements à leur égard et le versement très tardif des salaires des diplômés du en licence... La situation de surpopulation, la mauvaise organisation ont été aggravé par le chaos des transports

Quant à la rentrée universitaire, son plus gros titre était, la crise du logement universitaire, où les étudiants se sont retrouvés, soit devant l'incapacité du ministère à les absorber et à leur fournir un logement, soit face aux prix injustement élevés que connaissent les prix des appartements et des foyers privés, de sorte que certains ont été contraints de ne pas revenir aux bancs de la faculté en raison de l'incapacité de leur famille à subvenir à leurs frais d'études.

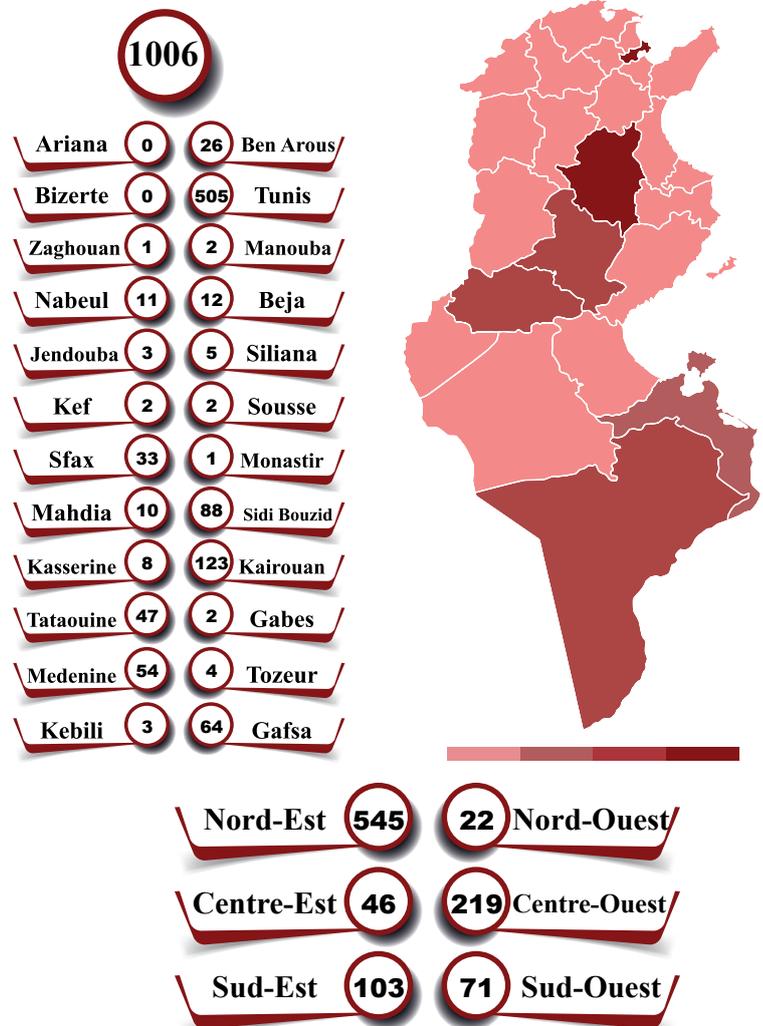
Une partie des mouvements enregistrés durant le mois de Septembre ont également été liés au changement politique qui a été initié le 25 juillet 2021 et qui a entraîné un retour au plafond élevé des attentes et de l'espoirs des Tunisiens. Espoirs et attentes portés, également, par les chômeurs de la part des titulaires de diplômes supérieurs et liés à la mise en application du chapitre 38 qui régleme l'emploi des chômeurs titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur dont le chômage dure depuis plus de 10 ans, publié depuis août 2020 et dont les ordonnances n'ont pas été rédigées à ce jour ou la présentation d'éventuelles intentions sérieuses par les politiciens et les responsables au sein du gouvernement indiquant qu'ils passeront vers sa mise en application sur le terrain.. Elle n'a pas encore dépassé le stade des rivalités et des enchères politiques. Ce contexte a été un point de départ à partir duquel les travailleurs et travailleuses des chantiers urbains ont annoncé leur entrée dans une nouvelle série de mouvements sociaux, réclamant à nouveau l'accomplissement de la régularisation de leur statut professionnel, qui remonte à l'année 2012 et qui a fait l'objet de deux accords signés. Le premier concerne les moins de quarante-cinq ans et qui connaît une progression lente et le second concerne les travailleurs et travailleuses qui ont plus de quarante-cinq ans et qui est presque à l'arrêt.



Rapport Septembre 2021 sur les mouvements de protestation

Ce mois de Septembre, à son tour, a connu des mouvements de protestation qui tournaient essentiellement autour du slogan de la révolution, qui n'a pas encore été réalisé, à savoir la liberté et la dignité nationale. Ces contestations ont eu, également, pour revendications l'eau potable, l'amélioration des infrastructures, la suppression de l'isolement d'un nombre de régions, en assurant le transport des citoyens et de leurs élèves et ce, en construisant des routes, même rurales.

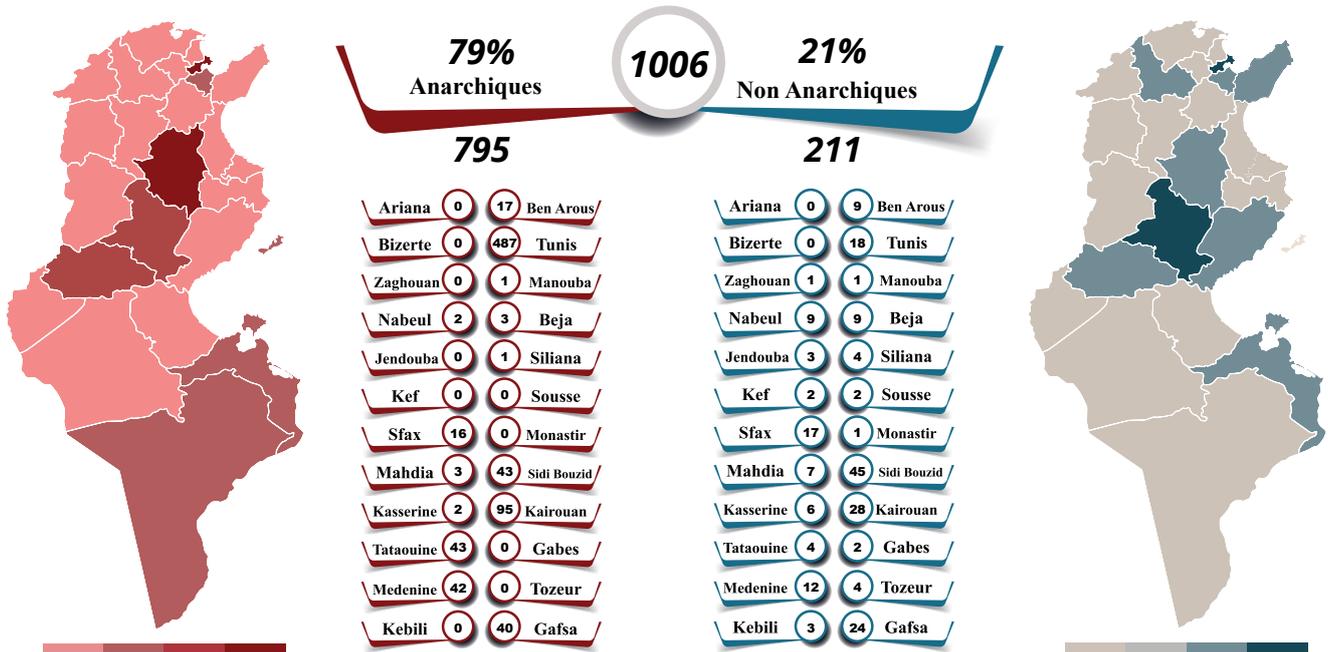
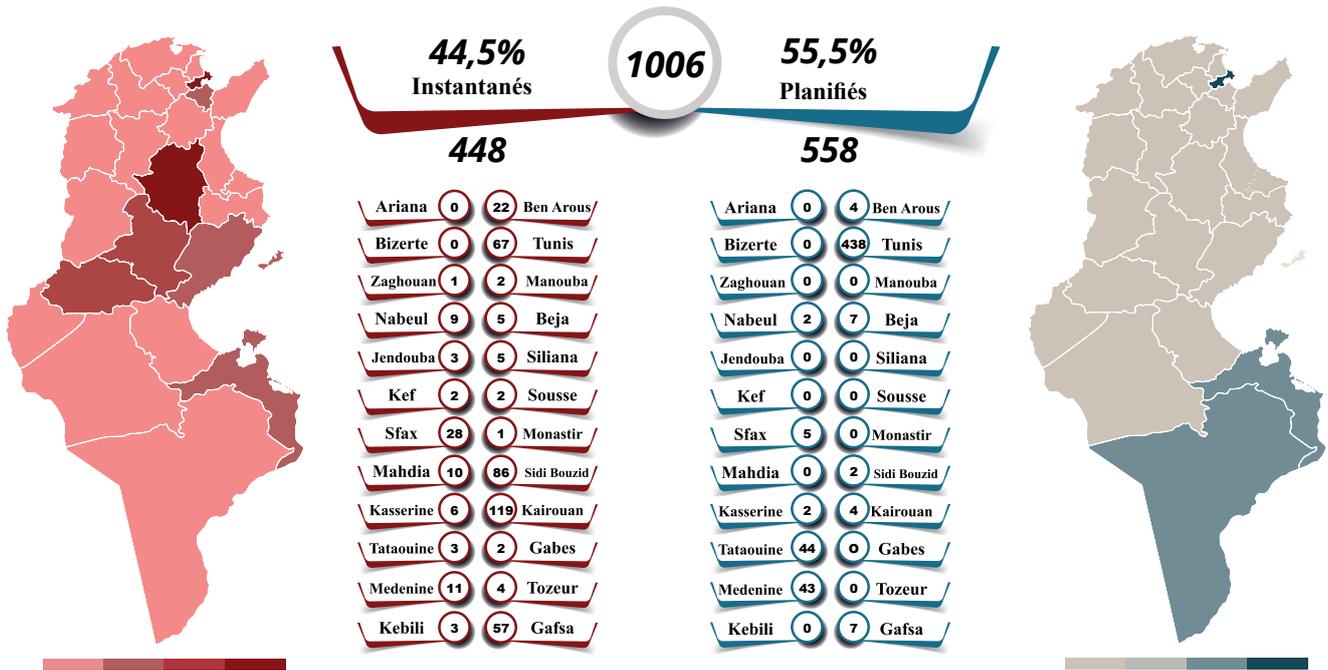
On peut dire pareillement, selon la veille de l'équipe de l'Observatoire Social Tunisien et le bilan des mouvements qui ont été enregistrés à partir de divers médias visuels, audios et écrits ainsi qu'à travers les réseaux sociaux, que le mois de Septembre 2021 a été un rendez-vous pour les mouvements à référence politique par excellence. De manière quasi hebdomadaire la capitale (gouvernorat de Tunis) a connu plus d'un mouvement, les uns soutenant le président Kais Saïd, les mesures exceptionnelles, la dissolution du Parlement, et d'autres des mouvements contre, qui refusent de suspendre la constitution et considérant ce que le président a fait contraire à la constitution et qu'il doit se rétracter, revenir à la légitimité et achever le chemin de la transition démocratique. C'est peut-être cette vague de mouvements périodiques qui explique le monopole de la région Nord-Est d'environ 545 mouvements de protestation, ce qui représente plus de la moitié du total des mouvements qu'a connu le mois de Septembre et qui se situe dans les limites de 1006 mouvements de protestation, le reste des régions ont partagé les mouvements restants.



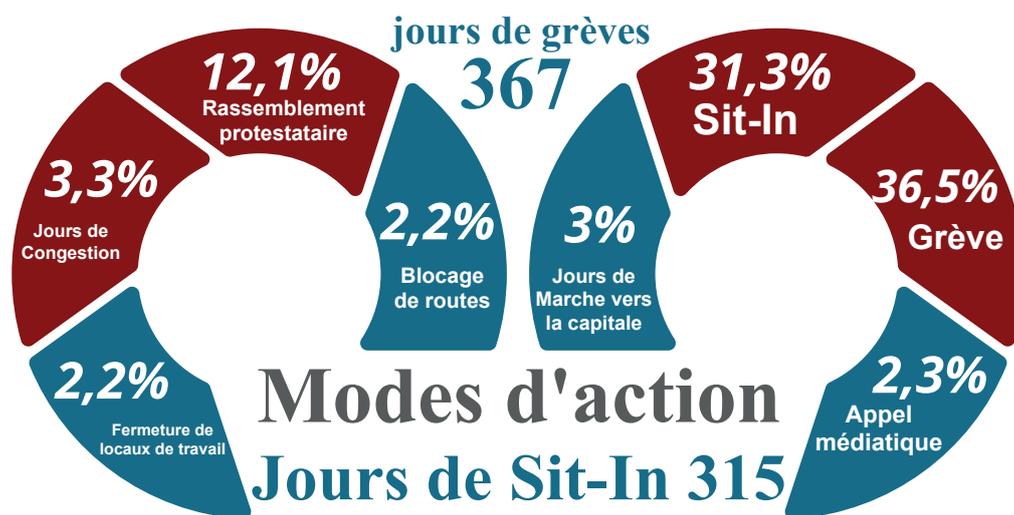
Statistiquement, le rythme des manifestations a augmenté au cours du mois de Septembre 2021, par rapport à la même période l'année dernière, qui avait enregistré 751 mouvements de protestation, ainsi que l'année d'avant (2019) qui avait également connu environ 739 mouvements de protestation, soit un taux d'environ 35%.



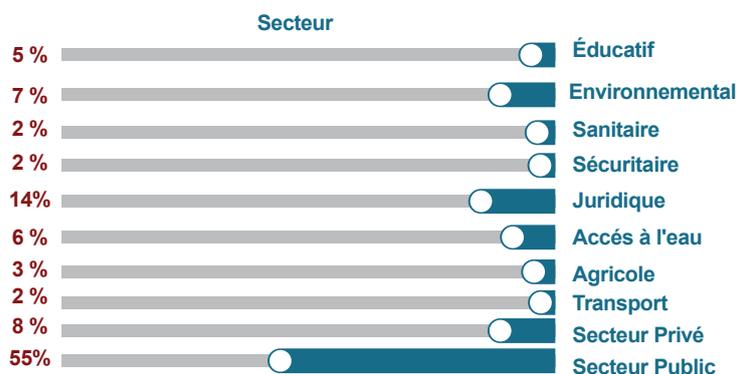
Une convergence dans les ratios entre protestations organisées et spontanées est également apparue, tandis que la proportion de protestations anarchiques, c'est-à-dire celles qui tendent vers la violence demeure importante et a approché les 79% tout au long du mois de Septembre. Notez que les manifestations anarchiques ont commencé leur escalade depuis avril 2020, c'est-à-dire pendant la période de confinement total instauré par le gouvernement d'Elyes Fakhfekh à l'époque. Cela a également semblé changer la cartographie des manifestations de sorte que le gouvernorat de Sidi Bouzid est devenu le gouvernorat qui a connu le plus grand nombre de protestation avec un taux de manifestations anarchiques atteignant les 74 % du total des manifestations relevées.



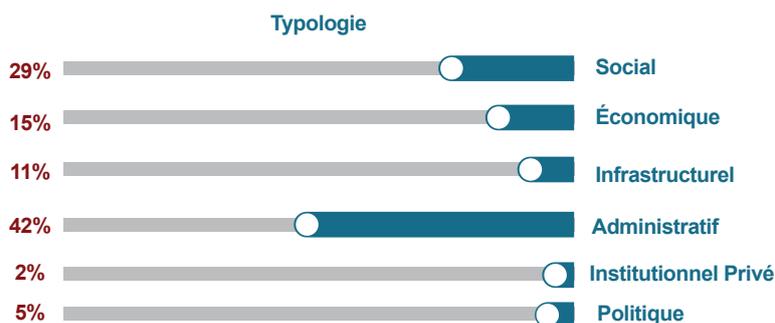
Le mois de Septembre a été marqué par 367 jours de grèves, ce qui a représenté 36,5% du total des mouvements enregistrés, mais aussi par des sit-in, des rassemblements protestataires, des blocages de routes et beaucoup de colère, d'indignation et d'appels dans les médias comme ceux lancés par les agriculteurs exigeant une baisse des prix des fourrages et des engrais ou par les citoyens qui en ont assez de revendiquer leur droit à l'eau potable ou l'évacuation à temps des déchets ménagers ou des routes sûres et sans accidents mortels de la route.



Les mouvements liés à l'aspect éducatif et à la rentrée scolaire ont représenté 5% du total des mouvements. Quant à l'aspect administratif, il a enregistré le pourcentage le plus élevé jamais connu dans la limite de 42% du total des mouvements de Septembre 2021. Les mouvements à caractère environnemental ont été dans la limite des 7% de l'ensemble des revendications enregistrées. Les mouvements à caractère juridique arrivent en tête avec 14 %, avec 5 % à caractère politique, ce qui confirme que la période précédente a été une période politique par excellence, dont le moteur principal a été la contestation sur la constitution et ses interprétations. 55% des demandes et actions ont concerné le service public et les structures officielles.



A l'instar des mois précédents, les mouvements à caractère économique et social restent toujours les mouvements les plus marquants et se sont accumulés au cours du mois de septembre à hauteur de 44% dont 29% à caractère social et 15% à caractère économique.





Les espaces de travail ont représenté les lieux qui ont connu le plus de mouvements des manifestants avec 46%, suivis par les routes avec 19%, les sièges des médias et des ministères avec 10%. Parallèlement au retour à l'école, les établissements d'enseignement ont représenté un espace de protestation à hauteur de 8 % du total des espaces de manifestation. Les sièges des gouvernorats, des délégations de souveraineté ont représenté également des espaces pour les mouvements de manifestants sans oublier les hôpitaux à hauteur de 4 % du total des espaces théâtres de manifestations.

Les auteurs des protestations ont été les salariés (48 %), les habitants (19 %) qui défendent les besoins de leurs quartiers et villes en matière de services de base, ainsi que les chômeurs et chômeurs diplômés (16 %), les ouvriers (8 %) en défense de revendications professionnelles, les parents d'élèves (6 %) ainsi que les journalistes (4 %), les enseignants (4 %) et le personnel médical (4 %).

Les acteurs sociaux initiateurs des mouvements	
48 %	Employés
19 %	Habitants
8 %	Chômeurs
8 %	Diplômés chômeur
8 %	Travailleurs
6%	Parents
5 %	Autres citoyens
4 %	Journalistes
4 %	Enseignants
4 %	Employés de service de santé

Les espaces de protestation	
46 %	Espaces de Travail
19 %	Routes
10 %	Médias
10 %	Sièges des ministères
8 %	institutions éducatives
8 %	sièges des municipalités
6 %	Réseaux Sociaux
4 %	Hôpitaux
4 %	Sièges des Délégations
1 %	Bâtiments public

La migration non-réglementaire

Comparatifs des données durant la même période 2018-2019-2020-2021



Pendant les 10 années de la soi-disant résistance à la migration non-réglementaire (2011-2020), les autorités tunisiennes ont empêché 4,2019 migrants d'atteindre les côtes italiennes, alors qu'au cours des 9 premiers mois de 2021 elles ont réussi à empêcher l'arrivée de 19 408 migrants, soit environ 46% des chiffres totaux des dix années précédentes. Les chiffres confirment l'approche dominante dans le domaine de la migration non-réglementaire, une approche purement sécuritaire sur les côtes et dans les eaux territoriales, jusqu'aux eaux internationales. Au cours du mois de Septembre 2021, 3 199 migrants ont été interceptés, soit une augmentation de 57% par rapport à Septembre 2020 et 308 traversées ont été contrecarrées, soit une augmentation de 81%, tandis que le nombre d'arrivées sur les côtes italiennes a atteint 1 655 migrants, en baisse de 15 % par rapport à Septembre 2020. Le nombre d'arrivées de ressortissants tunisiens sur les côtes italiennes pendant les premiers neuf mois de 2021 a atteint 12 697, soit 28% du total des arrivées sur les côtes italiennes.

Les chiffres reflètent la question de la sécurisation de la migration dans la politique tunisienne, surtout depuis l'après-pandémie et l'escalade des pressions européennes sur la Tunisie d'une manière qui non seulement menace les droits et la dignité des migrants, mais menace également le droit de circulation des Tunisiens dans leur pays à travers des restrictions à la circulation des citoyens vers les zones côtières, notamment celles qui connaissent des départs intensifs pour les bateaux de migration.

LA DISTRIBUTION DES ARRIVANTS SUR LES CÔTES ITALIENNES

	MINEURS NON-ACCOMPAGNÉS	MINEURS ACCOMPAGNÉS	FEMMES	HOMMES	LES ARRIVANTS
SEPTEMBRE	139	68	52	1386	1655
TOTAL	1772	477	449	9988	12697

Le nombre de mineurs tunisiens arrivant sur les côtes italiennes a atteint 2 249, ce qui signifie qu'ils représentent environ 18% du total des arrivants tunisiens et les mineurs de nationalité tunisienne représentent un tiers du nombre total de mineurs toutes nationalités confondues arrivant sur les côtes italiennes. En outre, le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux estime le nombre de familles à plus de 300 familles, arrivées sur les côtes italiennes dans les neuf mois de l'année 2021.

Les opérations interceptées par région

	Jendouba	Bizerte	Tunis	Nabeul	Sousse	Monastir	Mahdia	Sfax	Gabes	Médenine
Septembre	1,1%	3,3%	11,1%	3,3%	11,1%	8,8%	14,4%	41,1%	2,25%	4,5%
Moyenne	0,1%	2,73%	9,73%	12,8%	5,2%	6,5%	13,61%	42,4%	0,73%	6,25%

La cartographie des opérations de transit interceptées n'a pas changé, Sfax continuant à monopoliser le plus gros pourcentage, avec 41,1% au cours de ce mois de Septembre 2021, en contraste avec le recul du gouvernorat de Nabeul et l'émergence de la région de Tunis, qui a vu des opérations contrecarrées non seulement en partance des ports mais aussi à partir des côtes.

LES MIGRANTS SELON LES NATIONALITÉS

	NON TUNISIEN(NE)S	TUNISIEN(NE)S
SEPTEMBRE	51,2%	48,7%
MOYENNE	56,91%	43,08%

Le pourcentage de migrants d'Afrique subsaharienne retourne en première position par rapport au pourcentage de migrants de nationalité tunisienne interceptés en atteignant 51,2 % au cours du mois de Septembre 2021.

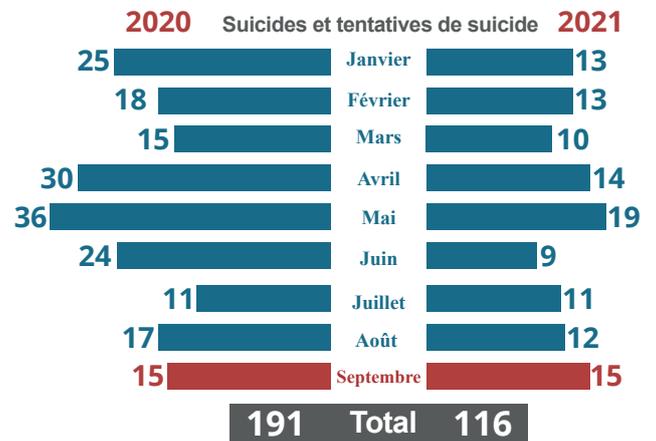
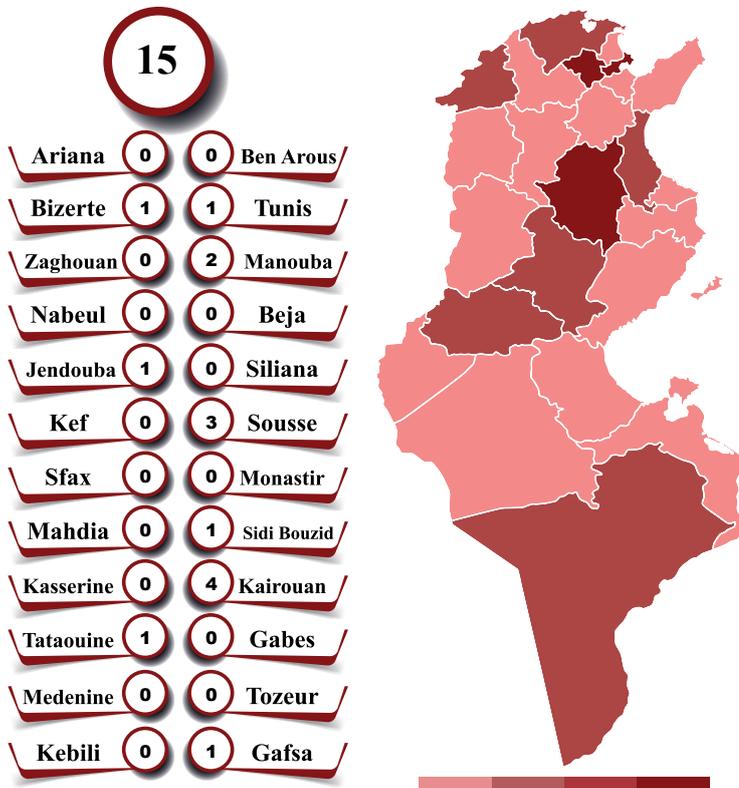
Au cours de ce mois de Septembre 2021, le pourcentage de migrants en partance des côtes libyennes qui ont été interceptés par les autorités tunisiennes a représenté 16% du nombre total de migrants interceptés. Ce chiffre explique l'escalade de la crise humanitaire dans les gouvernorats de Sfax et de Médenine et les difficultés rencontrées par les migrants d'Afrique subsaharienne à se mettre à l'abri et le manque de services auxquels ils ont accès et qui ont provoqué des tensions dans ces régions. L'escalade de la crise migratoire dans les gouvernorats du Sud, la stigmatisation et l'éviction des migrants des quartiers, des dortoirs et des maisons, ont aggravé leurs souffrances du fait de l'implication aveugle des autorités tunisiennes dans la démarche sécuritaire et qui a indirectement fait de la Tunisie une plateforme de débarquement des migrants en situation non-réglementaire. La crise à Sfax et Médenine étant donnée la passivité des autorités centrales, pourrait être le témoin de scénarios porteurs de nombreuses violences, discriminations et violations à l'encontre des migrants d'Afrique subsaharienne. La Tunisie paie ainsi le prix de sa coopération sécuritaire illimitée et de sa coordination directe avec l'Agence Européenne de contrôle des frontières et les autorités italiennes, en raison des coûts humanitaires des migrants non-réglementaires.

	MARITIME	TERRESTRE
SEPTEMBRE	48,34%	51,64%
MOYENNE	45,8%	54,11%

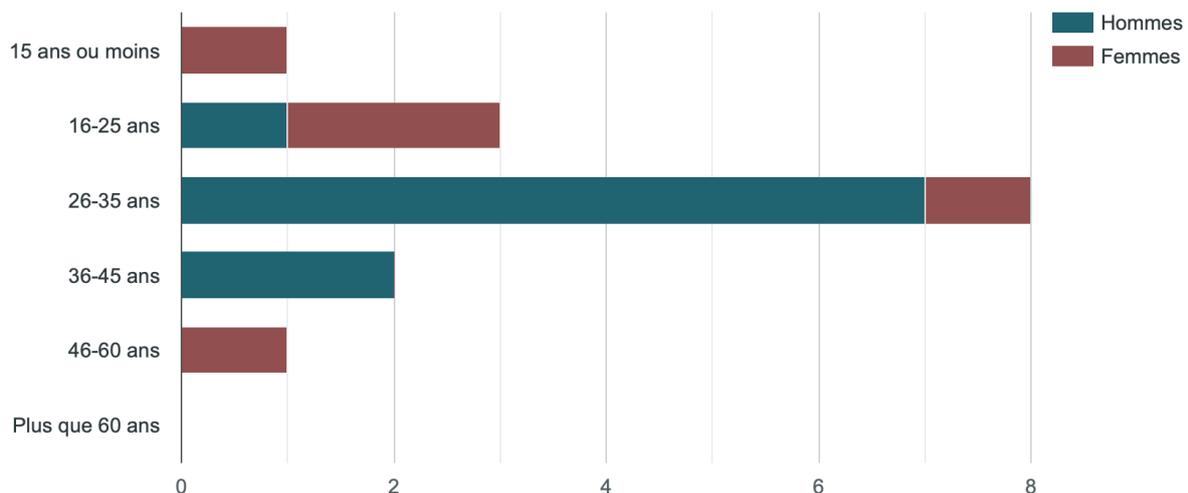
L'étendue de l'emprise sécuritaire sur les côtes, qui s'est renforcée après les événements du 25 juillet 2021, est devenue visible, ce qui a permis l'interception de nombreuses traversées. Les autorités tunisiennes adoptent diverses tactiques pour empêcher les traversées qui dépendent principalement du facteur humain et des capacités logistiques et techniques fournies par la coopération tuniso-européenne.

Les suicides et tentatives de suicide

Quant aux suicides et tentatives de suicide, il est fort probable que le mois de Septembre 2021 ait connu une résurgence du phénomène après son recul des mois précédents puisque 15 suicides et tentatives de suicide ont été enregistrés, soit une moyenne d'un suicide tous les deux jours. 10 d'entre eux sont des hommes et 5 des femmes.

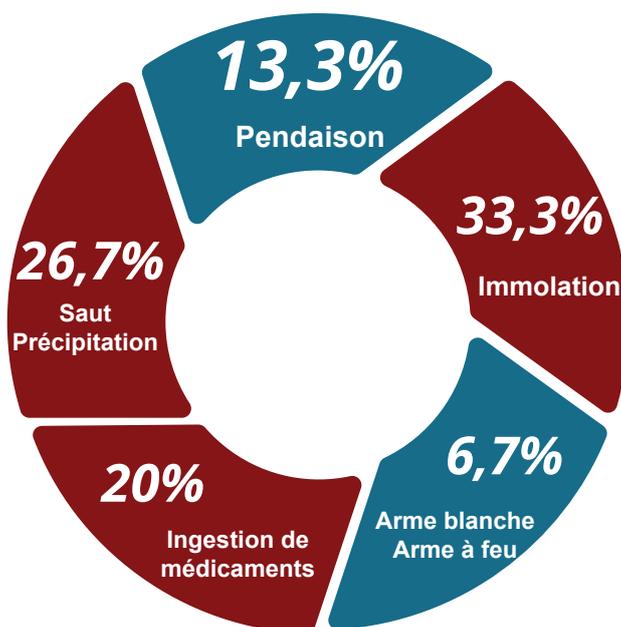


D'après ce qui a été relevé par l'équipe de l'Observatoire Social Tunisien, on peut dire qu'il y a une recrudescence du suicide et des tentatives de suicide parmi la tranche d'âge des moins de 25 ans, une catégorie qui comprend en grande partie des enfants d'abord puis des adolescents et des jeunes, une tranche d'âge importante au sein de la société tunisienne qui représente environ 40% du total de la population



	15 ans ou moins	16-25 ans	26-35 ans	36-45 ans	46-60 ans	Plus que 60 ans
Hommes	0	1	7	2	0	0
Femmes	1	2	1	0	1	0
TOTAL	1	3	8	2	1	0

et qui est la plus vulnérable psychologiquement, économiquement et socialement. Les autorités concernées et les structures compétentes sont aujourd'hui appelées à leur apporter une plus grande prise en charge et à leur offrir un environnement plus équilibré et plus stable.



Rapport sur la violence

Aujourd'hui, la violence en Tunisie est présentée comme un problème social qui doit être le sujet d'une stratégie claire et urgente pour ralentir son augmentation et l'expansion ses dégâts. La violence touche aujourd'hui tous les espaces, tant privés que collectifs et concerne toutes les tranches d'âge. Ses formes varient pour prendre un aspect théâtral. Les incidents de violences suivis tout au long du mois de Septembre par la cellule de veille du Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux ont contenu des enlèvements et des détournements dans la rue dans le but de viols et de vols, ainsi que des cas d'assassinats et de menaces de mort dans les rues et dans les espaces domestiques. Presque tous les espaces sont devenus disponibles pour la violence. A Sidi Bouzid Est, la violence a atteint le point de prendre d'assaut un établissement d'enseignement lors du salut du drapeau et l'agression violente d'un enseignant sous les yeux de tous.

L'absence de stratégie

Cette hémorragie de violence sociale n'est accompagnée d'aucun plan officiel pour empêcher son développement ni sa recrudescence, que ce soit dans l'espace public, comme les rues et les établissements d'enseignement, ou dans l'espace privé, c'est-à-dire à l'intérieur des maisons. L'application stricte de la loi contre les contrevenants et les auteurs de violence et la rupture avec le phénomène de l'impunité peuvent être la meilleure stratégie pour réduire la violence à court terme.

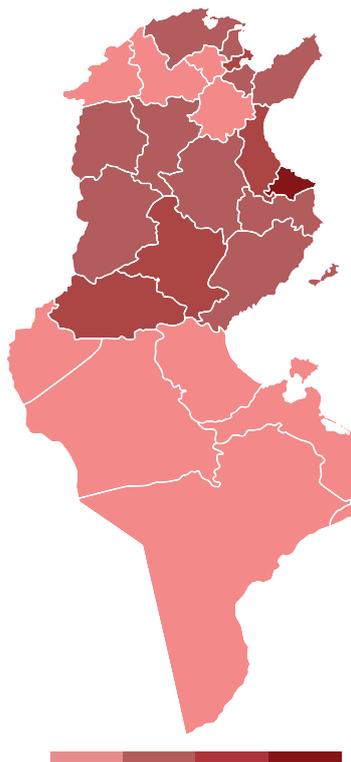
Le développement d'une culture de la santé mentale, de la nécessité de prêter attention aux maladies mentales et de les traiter constitue une solution qui peut contribuer à faire cesser les crimes commis sous l'effet des maladies mentales. Nous pouvons citer, à titre d'exemple, le massacre du Bardo où quatre membres d'une même famille, le père, la mère et deux frères, ont trouvé la mort aux mains d'un des membres de cette famille avant qu'il ne se suicide, ou la cas d'une autre famille qui a failli vivre un massacre similaire fin septembre dans le gouvernorat de Nabeul, où les parents et la sœur ont subi des violences et des menaces de mort de la part du fils, qui a creusé des tombes et à menacer d'enterrer vivants les membres de sa famille dans le jardin de la maison sous l'effet de troubles mentaux. A l'ombre de la violence aussi, les os des enfants ont été broyés, car ils sont le maillon fragile incapable d'exprimer ses revendications et de défendre ses droits. Cette violence symbolique et psychologique dirigée contre les enfants, qui ne peut qu'aboutir à la création de futurs violeurs et abuseurs.

Par ailleurs, Le non-retour à l'école dans de nombreuses régions peut être considéré comme une violence symbolique pratiquée par l'État contre les enfants de ces régions.

Cette violence symbolique se manifeste également par la détérioration des services de santé, de transport et de tous les services de base dont le déclin s'est confirmé tout au long des années postrévolutionnaires face à l'absence persistante d'un programme clair de réforme qui reste lié au climat politique soutenant la réforme.

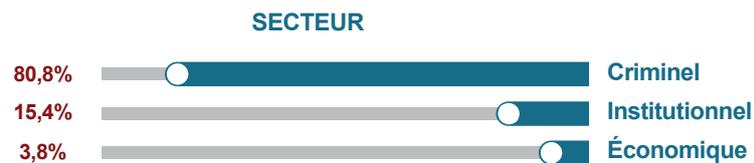
La récolte de septembre

Trois principales régions sont devenues des scènes de violence se distinguant à travers les incidents violents : la région du Sahel, qui comprend les gouvernorats de Sousse, Mahdia et Monastir et qui a été le théâtre de 34,6% des incidents de violence observés, la région du Centre, qui comprend les gouvernorats de Sidi Bouzid, Gafsa et Kairouan, témoins de 25,8 % du total des incidents violents et la région de la Capitale, témoins de 15,3 % des incidents de violence enregistrés tout au long du mois de Septembre 2021.



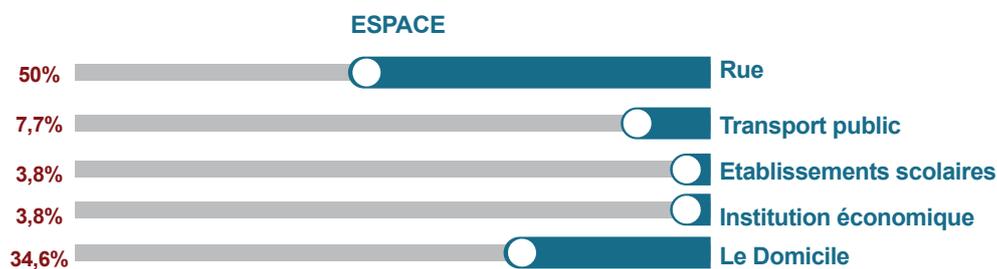
Cette violence a été individuelle à hauteur de 61,5% et collective à hauteur de 38,5%. Les femmes ont été en premier en termes de victimes, avec 46,2 %, les hommes arrivent en deuxième position avec 26,9 % du total des victimes. En revanche, les hommes se sont classés au premier rang en termes d'agresseurs, avec 68 % et les femmes ont été en deuxième avec 32 %.





La violence criminelle arrive en tête avec 80 %, suivie de la violence institutionnelle avec 15,4 % et de la violence économique avec 3,8 % du total des actes de violence observés.

Quant aux espaces dans lesquels la violence a été perpétrée, la rue vient en premier avec un pourcentage de 50 %, le domicile avec 34,6 %, les transports en commun avec 7,7 %, les établissements d'enseignement et les établissements de production économique avec des pourcentages similaires estimés à 3,8 %.



Parmi les incidents violents observés, nous vous présentons les suivants pour démontrer la tendance à faire preuve de violence :

- Un mari coupe le chemin de son ex-femme et sa mère et la renverse avec sa voiture, elle est morte sur le coup ;
- Une mère vend ses enfants avec la participation du père à Mahdia ;
- Des étrangers font irruption dans un établissement d'enseignement durant le salut du drapeau et agressent un cadre éducatif ;
- L'absence de transport scolaire prive un certain nombre d'élèves de rejoindre les bancs de l'école à Siliana ;
- la Torture d'une fillette de 8 ans par son père et sa femme ;
- Un jeune homme tente de tuer ses parents et sa sœur à Nabeul ;
- Une femme a été tuée après qu'une dispute a éclaté entre elle et six personnes ;
- Une jeune fille de 14 ans a été kidnappée dans la rue et a été victime d'un viol collectif.

Conclusion

Tous les indicateurs et facteurs économiques, sociaux et éducatifs ainsi que le climat politique indiquent que le mois de Septembre 2021, qui a vu une augmentation importante du rythme des mouvements, sera le point de départ et le début d'une fin d'année chaude et d'un dernier trimestre de l'année qui indique un lancement précoce d'une vague de mouvements, de revendications et de protestations, surtout avec la poursuite de l'état d'ambiguïté, d'incertitude politique et d'instabilité. La vulnérabilité économique et sociale dans laquelle une partie importante des Tunisiens s'est installée. Le problème des augmentations périodiques des prix, la cherté de la vie, le dilemme de l'absence de justice fiscale, la prévalence de la corruption et du népotisme ne sont plus un problème pour cette classe pauvre et de la classe moyenne qui choit vers la classe pauvre comme les salariés et les employés représentant au total plus des deux tiers des Tunisiens.

Marginalisation et effondrement de l'école publique en Tunisie : Avons-nous fait face à une éducation de classe qui consacre l'inégalité entre les enfants de différentes classes sociales?

Rihab Mabrouki

Les dernières semaines ont été le théâtre de discussions et de négociations intensives sur les conditions entourant le retour à l'école. Quelques jours se sont écoulés depuis que les élèves ont regagné les bancs de l'école, avant que de nombreux parents aient été interpellés et que des protestations aient été engagées pour exiger que certaines écoles primaires soient améliorées et préparées à répondre aux besoins les plus fondamentaux de l'élève dans le cadre de son éducation. Les activistes ont également partagé des images sur le site des médias sociaux montrant l'effondrement des plafonds de certaines écoles publiques, l'absence de cadre éducatif, de transport pour des milliers d'élèves vivant dans les zones rurales et le manque d'eau potable dans de nombreux établissements d'enseignement. Ces conditions créent un environnement propice à la propagation rapide du virus en raison de l'absence de moyens de prévention basés sur l'eau allant à l'encontre des mesures et actions préventives du gouvernement toujours en cours pour faire face à l'épidémie. Dans de nombreuses régions, les parents ont été tentés à boycotter les retours à l'école, d'autant plus que la crainte d'une propagation de la pandémie persiste malgré l'amélioration marquante observée au cours de la période passée.

Des écoles primaires sans eau !

En octobre 2020, le ministre de l'Éducation Fathi Slawti a déclaré qu'il y avait 1415 écoles primaires en Tunisie qui n'étaient pas connectées au réseau de la Société nationale d'exploitation et de distribution de l'eau. 461 établissements d'enseignement connaissent des problèmes et des perturbations dans l'approvisionnement en eau. Dans le seul gouvernorat du Kairouan, sur les 313 écoles primaires de l'année scolaire 2018/2019, 175 n'ont pas eu accès à l'eau, selon un communiqué publié par le Forum Tunisien. On s'attend à ce que les chiffres augmentent, surtout à la lumière des querelles politiques dans le pays au cours des dix dernières années, qui ont détourné l'attention de l'éducation publique comme priorité dans les travaux des gouvernements successifs. Cette situation a conduit à une augmentation du taux de protestation au cours de la rentrée scolaire de cette année, qui a couvert presque tous les gouvernorats de la république, menant l'intérieur dans les premiers rangs. Le 17 septembre 2021, le peuple de Al Ryashia du gouvernorat de Kairouan a organisé une manifestation, à la suite de laquelle la route vers le gouvernorat de Sidi Bouzid a été fermée devant l'école primaire "Al-Ajaina", afin d'exiger l'accès à l'eau potable à l'école et à la réalisation des améliorations, ainsi que l'amélioration des itinéraires agricoles qui y conduisent afin d'éviter les accidents qui constituent un risque pour la sécurité des élèves. Le gouvernorat du Kairouan n'est pas le seul à se plaindre du problème des pannes d'eau dans les écoles, à leur tour, les parents dans la délégation de Sbitla, gouvernorat de Kasserine, empêchent leurs enfants de fréquenter l'école en raison de l'absence d'eau. A Tamaghza aussi les parents de l'école préparatoire continuent de bloquer les classes jusqu'au début du mois en cours, en raison de l'absence du cuisinier chargé de préparer les repas pour les élèves vivant dans des zones reculées, ainsi que l'absence d'un cadre éducatif et administratif pour les élèves.



Les élèves de l'École Primaire Al Ajaina ont participé à des manifestations pour demander une amélioration du statut de l'école

Effondrement de l'infrastructure

Dans la zone de Ryashia, dans le gouvernorat de Kairouan, dans une école isolée sans clôtures et sans gardes, les élèves ont été pris au piège pendant des heures dans une situation dangereuse, s'attendant à ce que le toit des classes s'effondre en raison du manque d'infrastructures et de rénovation depuis la construction. Ce sont des indications sur l'ampleur des risques entourant l'école publique et de la faible qualité de l'enseignement qui y est offert, ce qui a conduit les élèves et le cadre éducatif à être évités, ce qui aurait une incidence sur sa valeur en tant qu'espace éducatif. Il ne s'agit pas seulement d'une région du nord au sud du pays, mais aussi d'un phénomène généralisé qui nécessite des mesures sérieuses et un traitement efficace pour améliorer le statut de l'école publique. Cela se poursuit après plus de 03 ans depuis que le gouvernement a promis de mettre en place un programme complet pour le maintien des établissements d'enseignement, avec des fonds estimés à 500 millions de dinars, qui permettra la rénovation de nombreuses écoles primaires dans le cadre d'un programme d'amélioration du secteur de l'éducation. En septembre 2021, le Bureau du Président de la République a approuvé la création d'un comité sur le maintien des établissements d'enseignement et l'attribution de 50 millions de dinars aux travaux du comité, comme l'a déclaré une responsable du Ministère de l'Éducation, Wejden Ben Ayed, à une station de radio privée. Les chiffres restent sur le papier tant que la réalité de l'école rurale ne change en rien.



L'école primaire Al Ajaina

Marginalisation de l'école publique : une politique systématique de privatisation de l'éducation

Le droit international exige que tous les États utilisent toutes les ressources disponibles pour respecter le droit fondamental à l'éducation de tous les enfants. Cependant, certains gouvernements sous-estiment ou n'investissent pas dans le droit à l'éducation qui répond au mieux aux besoins fondamentaux de l'élève, à savoir, l'éducation et la santé, en fournissant de l'eau et la protection par l'infrastructure scolaire. Cette baisse des investissements dans l'éducation publique prive les enfants d'un de leurs droits fondamentaux et empêche des milliers d'entre eux d'aller à l'école, comme c'est le cas aujourd'hui en Tunisie. La situation dans l'école publique a entraîné une augmentation du taux de décrochage, avec environ 280 élèves qui abandonnent l'école chaque jour, soit plus de 100000 élèves par an ce qui fait qu'au cours des dix dernières années, le nombre total d'abandons a atteint environ 1 million, à l'école primaire et secondaire, en raison des mauvaises conditions dans les écoles, de la distance qui les sépare des zones d'habitation rurales et du manque de disponibilité pour assurer une protection de base à l'élève. Les Violations et les pratiques juridiques généralisées enchâssent l'inégalité et la discrimination en termes d'accès au savoir, et qui privent également les enfants de l'éducation, qui est un droit fondamental à leur développement et à pouvoir revendiquer leurs droits. Le leadership nécessaire pour résoudre cette crise fait toujours défaut, surtout compte tenu des efforts concertés des différentes parties pour ouvrir la porte à l'éducation privée, pour devenir l'apanage exclusif d'une classe particulière, une plus grande discrimination de classe est consacrée et l'État se dérobe à sa responsabilité de réformer le système éducatif, puisqu'il est devenu la propriété du secteur privé.

<https://ultratunisia.ultrasawt.com/>

<https://www.facebook.com/mosaiquefm/videos/843098403076552>

<https://www.facebook.com/Forum-Tunisien-pour-les-Droits-Economiques-et-Sociaux-section-Kairouan-233012453493683/photos/pcb.4055356674592556/4055351977926359>

« Le déclin de l'État dans la garantie d'une éducation publique de qualité et l'effondrement de l'école publique ouvrent la voie à la construction de barrages pour la capacité des pauvres à atteindre la qualité d'autres classes capables de produire leurs propres espaces de connaissance de haute qualité. » C'est ce qu'a souligné le penseur libanais Mehdi Amel dans son livre 'Introduction théorique à l'impact de la pensée socialiste sur le mouvement de libération nationale'. Il souligne que la conséquence inévitable de l'éducation spéciale sera la production d'une éducation de classe qui consacre l'inégalité entre les enfants de différentes classes sociales. Cela coïncide avec le déficit économique que connaît la Tunisie depuis le début de la dernière décennie, qui a conduit à un déclin du rôle de l'État en tant qu'acteur économique garantissant à ses citoyens des droits fondamentaux, tels que l'éducation et la santé. Cela a affecté l'école publique, qui s'est retrouvée enlisée dans la violence de classe par un déclin de la qualité de l'éducation et un dédain pour ses infrastructures en échange de la croissance de l'éducation privée, qui s'est présentée comme une bouée de sauvetage de la connaissance, seulement pour ceux qui ont pu le faire. En 2017, il y avait 735 établissements d'enseignement privés en Tunisie, fournissant des services à plus de 138000 élèves, selon le recensement scolaire publié par la direction générale des études, de la planification et des systèmes d'information du ministère de l'Éducation. Le secteur emploie actuellement plus de 197 mille enseignants, inspecteurs et administrateurs, représentant 30,9% de l'ensemble des fonctionnaires, et fournit des services à plus de 2 millions d'élèves avec un budget général de 6509 millions de dinars pour 2020, selon la même source.

Les chiffres indiquent que ce secteur a été renversé et a le monopole de la qualité, tant par le développement de mécanismes éducatifs agréés que par la fourniture d'équipements de pointe pour faciliter l'accès cognitif de ses dirigeants, en en faisant un refuge pour la réussite scolaire d'une seule classe.

Elle a également contribué à un processus profondément problématique qui nécessite une réflexion sérieuse sur l'avenir de milliers d'élèves sans éducation et donc sur l'avenir de toute une génération.

<https://freshbooks2u.com/%D9%85%D9%82%D8%AF%D9%85%D8%A7%D8%AA->

http://www.edunet.tn/article_education/statistiques/stat2020_2021/stat_scolaire.pdf

NOUVELLE MÉTHODOLOGIE DE CALCUL SCIENTIFIQUE :

À partir du mois de Mars, l'Observatoire Social Tunisien du Forum tunisien des droits économiques a adopté une nouvelle méthodologie de calcul scientifique dont voici les bases :

Définitions :

Mouvements instantanés: caractérisés par la surprise et la vitesse de mouvement résultant de la colère de la foule et de la gronde qu'elle génère mais sont limités dans le temps et l'espace. Ce type de mouvement cherche à mobiliser l'attention et la mobilisation sociale et se caractérise par leur nature pacifique, Cependant, ces mouvements varient dans les paramètres de développement de la protestation, y compris le recours à la violence.

Mouvements planifiés : mouvements qui étaient essentiellement instantanés mais qui ont évolué et développé des mécanismes d'action dans le temps et l'espace et ont pu acquérir la capacité d'organisation et de préparation d'une et chercher à développer des contre-mobilisation mais restent essentiellement pacifiques.

Ils se distinguent par leurs moyens organisationnels et leur capacité à assurer son action continue et la mobilisation pour les mêmes raisons.

Mouvements anarchiques (violents) : ce sont des mouvements qui font de la contre-violence l'un de leurs mécanismes d'action et sont souvent des réactions directes employant tous les moyens pour la confrontation et l'atteinte de leurs objectifs mais ils manquent souvent d'éléments d'organisation, de programme et de moyens clairs.

La méthodologie de Calcul :

L'unicité d'un mouvement est définie par un mode d'action, un lieu et une journée.

Une protestation se déroulant dans plusieurs lieux sera comptabilisée comme étant plusieurs mouvements.

Un mouvement ayant lieu sur plusieurs jours sera comptabilisé chaque jour.

Une protestation utilisant différentes modes d'action sera comptabilisée une fois pour chaque action.

MÉTHODOLOGIE DE VEILLE DE LA MIGRATION NON RÉGLEMENTAIRE

- Les opérations d'interception : la veille repose sur les rapports du Ministère de l'Intérieur et les déclarations du porte-parole de la Garde Nationale dans les divers médias. Dans la plupart des cas, ils n'incluent pas de données détaillées (genre, tranches d'âge, pays d'origine des migrants ...)
- Les arrivées sur les côtes européennes : Plusieurs structures émettent des données numériques sur les arrivées en Europe, comme le Haut-Commissariat pour les réfugiés, l'Organisation Internationale pour les migrations, les Ministères de l'Intérieur des pays européens et l'Agence Européenne de Surveillance des côtes.
Les chiffres présentés restent approximatifs et nécessitent une mise à jour continue selon les données publiées par les structures officielles et civiles qui peuvent être édités dans des rapports ultérieurs mais qui fournissent une lecture de l'évolution et du changement de la dynamique de la migration non-réglementaire.
- Les chiffres invisibles : ce sont le nombre de migrants qui atteignent les côtes européennes sans passer par les autorités locales ou les structures internationales et ne se retrouve pas dans un recensement. Ce sont des chiffres importants et qui diffèrent selon les tactiques des réseaux des passeurs de migrants. Il comprend également des opérations de départ depuis les côtes tunisiennes qui réussissent à échapper au contrôle sécuritaire strict ou celles dont le passage est intercepté sans émettre de rapports ou sans les annoncer.